FICHE D'ADHÉSION

SAISON 2025/2026

Affilié à la Fédération Française de Gymnastique et à l'UFOLEP

NOUVELLE INSCRIPTION ☐ **RÉINSCRIPTION ☐**

Cadre réservé au secrétariat du club A.G.K. « Kerhorres »

Groupe : _____ Le -----/------/ 2025

☐ **FFGYM** ☐ **UFOLEP**

Cotisation : .....€ ☐ chèque caution Pass-sport **50 €**

- Chèques N°1…… € N°2……€ N°3…....€ N°4……..€
- Espèces _____ €
- Carte bancaire _____ €
- Chèques Vacances (ANCV) ____ **x10 €** ____ **x20 €** ____ **x50 €** //
- Chèques Sport (ANCV SPORT)_____**€**

Remise 2026 : ☐ Famille :…… €☐ code promo adhérent 2024-2025 : ……€

☐Pass-sport **50 €** Numéro……

Adhérent

Nom : ..... **Prénom** : .....

Date de naissance : ..... A : ..... Sexe : F ☐ M ☐

Adresse : ..... Nationalité : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Téléphone : .....

Mail de l'adhérent (écrire lisiblement) :

N° de Sécurité Sociale : …….. Nom de la mutuelle :……

Ecole fréquentée ou Profession : …….

Représentant légal 1 (pour les mineurs uniquement)

Nom : ..... Prénom : .....

Téléphone : ..... Profession : .....

Adresse mail (écrire lisiblement) :

Représentant légal 2 (pour les mineurs uniquement)

Nom : ..... Prénom : .....

Téléphone : ..... Profession :.....

Adresse mail (écrire lisiblement) :

Autres personnes à prévenir en cas d'urgence

Nom : ..... Prénom : ..... Téléphone :

Nom : ..... Prénom : ..... Téléphone :

Siège social : 7 Rue Jean ZAY – Adresse postale BP 45 29480 LE RELECQ-KERHUON
Courriel : agk.club@gmail.com

Pour ne pas perturber l'attention des enfants, nous demandons aux parents de **ne pas assister systématiquement aux entraînements**.
Les entraîneurs se tiennent à votre disposition pour vous donner tous renseignements complémentaires

Implication dans la vie du club

Comme toute association, le fonctionnement de l'A.G.K. est basé sur **l'aide de bénévoles**. Sans cette aide le club ne pourrait fonctionner.
Il est important que vous (adhérents, parents) vous impliquiez dans la vie du club pour que celui-ci se développe et permette aux adhérents de pratiquer leur sport favori dans les meilleures conditions possibles.
Pour cela nous vous demandons de remplir ce petit questionnaire :

Le pratiquant ou ses parents accepteraient éventuellement de participer à des actions bénévoles

☐ **OUI** Je souhaite m'investir dans la vie du club dans l'une des tâches suivantes (entourer l'action souhaitée): ***Organisation administrative du club*** *(secrétariat, suivi de dossiers, organisation des déplacements en compétitions…).****, encadrement , jugement, travaux, sponsoring***……

☐ **NON** Je ne souhaite pas m'investir dans la vie du club.

Règlement Intérieur

Période d'essai :
Une séance d'essai est prévue mais uniquement pour les **nouveaux adhérents**, le coût de la licence n'est pas restituable après la 1ère séance.
Je m'engage à respecter le règlement intérieur du club dont je reconnais avoir pris connaissance.
Certificat médical ou questionnaire de santé :
Un certificat médical, précisant la mention de « non contre-indication à la pratique de la gymnastique » au moment du dépôt de l'inscription est obligatoire pour les gyms qui concourent en « performance ». Le questionnaire de santé est suffisant pour les autres adhérents. Ces documents sont cependant obligatoires pour commencer les entrainements

☐ **J'atteste** avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du questionnaire de santé (cerfa N°15699*01).
Je m'engage à respecter les modalités suivantes :

- Vérifier la présence d'un responsable dans le gymnase avant de laisser mon enfant,
- Récupérer mon enfant à l'heure précise de la fin du cours (sauf cas de force majeure).

Je décharge le club de l'A.G.K. de toutes responsabilités en cas de non-respect de ce règlement.

Certains cours du samedi sont susceptibles d'être annulés en raison du planning des compétitions : les dates vous seront communiquées le plus tôt possible. Merci de votre compréhension.
N.B : Aucun remboursement ne sera effectué après la date du 15/10/2025, même en cas de force majeure ou d'événements hors de contrôle de l'AGK.

Autorisations

Médicale :
Je, soussigné(e), …… autorise les membres du bureau, les entraîneurs ou responsables de la section gymnastique artistique à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence (appel d'un médecin, SAMU, hospitalisation, intervention, anesthésie…)

Siège social : 7 Rue Jean ZAY – Adresse postale BP 45 29480 LE RELECQ-KERHUON
Courriel : agk.club@gmail.com

Image :
Le club peut être amené à réaliser des photos de votre enfant durant des entrainements, compétitions, ou stages afin d'illustrer les activités du club. Ces photos peuvent être utilisées pour la réalisation des brochures, la diffusion à la presse ou sur la page Facebook du club.
Toute personne ne souhaitant pas être photographiée devra le signaler par écrit au club.
R.G.P.D :
Lors de votre adhésion à l'AGK, le club collecte vos données personnelles. Elles seront utilisées exclusivement pour la gestion interne de l'association et servent au suivi du dossier auprès des fédérations de pratiques de la gymnastique. Conformément à la RGPD vous pouvez vous opposer au traitement des informations vous concernant, en adressant un mail à l'association.
Photos :
La participation à la séance photo du club est obligatoire.

Compétitions

Dispositions Compétitions

Une réunion **obligatoire** avec les parents sera organisée en décembre 2025 pour tous les groupes sans **exception** animée par la commission compétitions, en présence d'un des co-présidents.

La tenue de gymnastique du club est obligatoire pour les groupes de compétitions, et est à la charge des familles : (justaucorps, short, léotard, sokol, survêtement,).

Compétitions en équipes

- Les parents véhiculent leurs enfants ainsi que les encadrants et les juges (dans ce cas un justificatif pourra être fourni aux parents pour déduction fiscale, dons aux associations) sur les lieux de compétition. Les frais de déplacement de l'adhérent ne sont pas pris en charge par l'AGK sauf organisation spécifique ou mesure exceptionnelle à l'initiative et **uniquement à l'initiative** du bureau de l'AGK.
- Hors région, l'hébergement est pris en charge par l'AGK pour les gymnastes. Les frais de déplacement et les frais de restauration sont à la charge des familles
- Le covoiturage pourra être organisé à l'initiative des parents.

Compétitions individuelles

- Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont à la charge des familles.

Fait au Relecq-Kerhuon, le / /2025

Signature obligatoire
En signant, vous acceptez et adhérez à l'ensemble des dispositions du Règlement Intérieur du club. Pour le consulter, merci de contacter le secrétariat à l'adresse mail :
agk.club@gmail.com

:

Siège social : 7 Rue Jean ZAY – Adresse postale BP 45 29480 LE RELECQ-KERHUON
Courriel : agk.club@gmail.com